

EXORCISME CONTRE SATAN ET LES ANGES APOSTATS

Cette prière, composée par le pape LÉON XIII, d'après le formulaire des Exorcismes du Rituel Romain, complétée et mise en français dans le texte authentique ci-dessous, **devrait être récitée fréquemment par tous, en public comme en privé, pour mettre en fuite les démons, diminuer leur action perverse sur les pécheurs, préserver l'Eglise, la Patrie et les Familles, de grands maux.**

Cette **très méritoire** prière, enrichie d'une **Indulgence plénière** applicable chaque fois aux vivants et aux défunts, exerce particulièrement son **influence libératrice** sur les personnes et les lieux maléficiés par des sorts occultes, des menaces ennemies, et tout ce qui peut gravement troubler la concorde et la paix chrétienne, surtout quand il importe de triompher de dangereuses tentations contre la foi ou les mœurs, de l'endurcissement de certains pécheurs, de crise de désespoir dans le malheur, des assauts diaboliques au moment de l'agonie, en général, de toutes calamités publiques ou privées. C'est pourquoi il est encore particulièrement recommandé de la réciter en public au cours de pèlerinages.

Aucune autorisation ecclésiastique spéciale, ni jeûne préalable, ne sont exigés ; mais on recommande une confession et une communion, autant que possible, jointe à quelque pénitence ou aumône préparatoire, afin de lui obtenir une complète efficacité.

En famille, ainsi que dans les oratoires privés, en l'absence de tout prêtre, un clerc exorciste, un membre de l'Ordre religieux, et même un simple fidèle laïc, homme ou femme, peuvent réciter cette prière à haute voix au nom de l'assemblée chrétienne.

Dans la récitation publique, les laïcs omettent de dire les invocations liturgiques, réservées au prêtre (indiquées dans le texte traduit).

A la fin de l'exorcisme, on asperge d'eau bénite le lieu et les personnes présentes. Le curé peut donner la bénédiction solennelle avec la Croix ou le Très Saint Sacrement, (s'il en est porteur, même en privé).

Cette édition date de 1903, c'est l'une des dernières qui aient été complètes. Toutes les suivantes furent tronquées d'une partie notable, que nous faisons ressortir dans le texte en caractère gras. Preuve de la présence dans l'Église des anges apostats, et de l'influence qu'ils y ont exercée, la disparition d'une partie des textes de l'exorcisme méritait un commentaire.

EXORCISER L'EXORCISME ?

Les fidèles attachés à la Tradition sont familiarisés avec "l'Exorcisme contre Satan et les Anges révoltés, publié par ordre de S.S. le Pape, Léon XIII". Ils **doivent**, plus que jamais le réciter, mieux que cela : **le prier**. Ils seront, comme je l'ai été moi-même, confirmés dans cette pratique et divinement **consolés**, en revenant à la source, et à la Vérité.

C'est qu'en effet, le texte actuellement si répandu d'une part, et le texte original publié par ordre de Léon XIII en 1903, dernière année de son Pontifical d'autre part, ces deux textes diffèrent entre eux. Cette différence concerne, il est vrai, non l'exorcisme lui-même, mais la "Supplique à Saint Michel" qui le précède. Elle consiste : premièrement, en quelques interversions (dans l'ordonnancement des prières), deuxièmement en deux **omissions**. Le premier point étant sans importance, c'est le second que nous allons considérer. La différence, par omissions, entre les deux textes, peut être, comme tant d'autres choses, envisagée à deux points de vue : soit *materialiter*, quant au fait ; soit *formaliter*, quant à la signification.

I. Le fait de l'omission.

Ce fait, manifeste pour quiconque considère les Documents, est le suivant :

La Supplique à Saint Michel (qui précède l'exorcisme), publiée sous "Léon XIII glorieusement régnant", comporte :

- 1) dans l'Oraison", la mention de "Saint Joseph époux de Marie" ;
- 2) dans le texte, une **description précise de la situation dans laquelle se trouve l'Eglise**.

Or, dans les éditions ultérieures, ces deux choses sont omises.

A ce fait, objet d'un constat évident, se rattacherait l'examen des causes qui ont contribué à le produire immédiatement. Saint Pie X a-t-il eu connaissance de ces omissions ? Si NON, jusqu'à quel point était-il maître au Vatican ? Si OUI, a-t-il voulu ou subi ? S'il a voulu, dans quel but ?

Nous n'examinerons pas ces multiples questions. Nous considérons le fait comme un donné objectif qui est, comme tel, intégré dans l'ordre providentiel.

II. La signification de l'omission.

Nous laissons de côté, nous venons de le dire, cette signification telle que la conçoivent ceux qui accomplissent l'omission. Nous considérons l'omission telle qu'elle se présente maintenant OBJECTIVEMENT. Elle a en fait, **occulté** provisoirement le "fait ecclésial"¹ constitué par l'acte de Léon XIII. Examiner quelle est la signification de l'omission, requiert donc, au préalable, de mettre en lumière ce "fait ecclésial", et puis d'en dégager la **portée**.

A. La promulgation de l'exorcisme par Léon XIII, constitue un FAIT ECCLÉSIAL.

Ce "fait ecclésial", c'est maintenant seulement qu'il est, comme tel, **évident**.

Car maintenant, il est manifeste que «là où fut institué le Siège du bienheureux Pierre et la chaire de Vérité, là (des ennemis très rusés) ont posé le trône de leur abomination dans l'impiété». Il est **MANIFESTE maintenant** que ce qui a pu paraître pour Rampolla un but manqué, et pour les "fidèles du rang" en 1900, un pessimisme enténébré, cela, c'est **la RÉALITÉ**. Il est donc **manifeste** que Léon XIII fut **divinement inspiré**.

C'est ce que confirme la relation² que voici :

«Selon la version la plus largement acceptée de ce qui s'est passé, le 13 octobre 1884, après que le Pape Léon XIII eut terminé de célébrer la Messe dans la chapelle vaticane entouré par quelques cardinaux et membres du Vatican, il s'arrêta soudainement au pied de l'autel. Il se tint là environ dix minutes, comme en **extase**, son visage blanc de lumière. Puis, partant immédiatement de la chapelle à son bureau, il composa la prière à saint Michel avec instructions pour qu'elle soit dite partout après chaque Messe basse.

«Lorsqu'on lui demanda ce qui était arrivé, il expliqua qu'au moment où il s'appropriait à quitter le pied de l'autel, il entendit soudainement des voix : deux voix, une douce et bonne, l'autre gutturale et dure ; il semblait qu'elles venaient d'à-côté du tabernacle. Comme il écoutait, il entendit la conversation suivante :

«La voix gutturale, la voix de Satan dans son orgueil, criant au Seigneur : "**Je peux détruire ton Eglise**".

«La voix douce du Seigneur : "**Tu peux ? Alors, fais le donc**".

«Satan : "**Pour cela, j'ai besoin de plus de temps et de pouvoir**".

«Notre Seigneur : "**Combien de temps ? Combien de pouvoir ?**"

«Satan : "**75 à 100 ans et un plus grand pouvoir sur ceux qui se mettent à mon service**".

«Notre Seigneur : "**Tu as le temps, tu auras le pouvoir. Fais avec cela ce que tu veux**".».

(Revue de l'ordre séculier de Saint-Augustin, décembre 1981, New-York)

Ce que Léon XIII a perçu le 13 octobre 1884, et qui certes a pu le déconcerter, c'est cela qui était déjà, qui est devenu de plus en plus, qui est **maintenant absolument, la RÉALITÉ**. Cette perception a provoqué immédiatement, dans le Pasteur suprême, une vive réaction de défense qui s'est traduite en acte, concrètement : dans la prescription de la prière après chaque MESSE basse (supprimée par Paul VI), dans la promulgation de l'exorcisme contre Satan et les Anges apostats. Et il convenait que le contenu de cette perception fût explicité dans la *Supplique à Saint Michel*, au titre d'argument pressant, pour **conjuré l'Archange d'agir sur le champ**.

¹ Un "fait ecclésial" est, par définition, un événement qui se produit dans l'Eglise, et qui ne peut être référé qu'à toute l'Eglise prise dans son ensemble.

² Relation citée aussi par Mgr Delassus "Conjuration Antichrétienne", 1910, T. 3, p. 879, note 1 :

"Les «Annales du Mont Saint-Michel» ont aussi parlé d'une vision que Léon XIII aurait eue tandis qu'il célébrait la messe, vision dont il aurait donné communication à Mgr T., consultant de la Congrégation des Evêques et Réguliers. Il lui aurait été ainsi recommandé de prescrire les prières et l'exorcisme qui sont récités après toutes les messes basses. Voici comment les Annales la rapportent : «La terre lui apparut comme enveloppée de ténèbres; et d'un abîme entrouvert, il vit sortir une légion de démons qui se répandaient sur le monde pour **détruire les œuvres de l'Église et s'attaquer à l'Église elle-même qu'il vit réduite à l'extrémité**. Alors saint Michel apparut et refoula les mauvais esprits dans l'abîme». **NON A CET INSTANT, MAIS PLUS TARD, QUAND LA MULTIPLICITE ET LA FERVEUR DE CES PRIERES AURONT PRODUIT LEUR PLEIN EFFET**".

Tel est donc le "fait ecclésial", objectivement et providentiellement concomitant à la promulgation de l'exorcisme par **Léon XIII. Le Vicaire de Jésus-Christ a discerné quelle était déjà, quelle allait devenir de plus en plus, la situation de l'Église** ; et il a posé, pour le bien de l'Église, les ordinations motivées qu'impérait cette illumination prophétique.

B. La portée du fait ecclésial concomitant à la promulgation de l'exorcisme.

La portée d'un fait, c'est **l'enseignement** (et les autres conséquences) qui s'en dégage, eu égard au contexte dans lequel il s'insère. L'exorcisme contre Satan, promulgué par Léon XIII, expressément contre le père du mensonge (Jn VIII, 44) infiltré jusque "dans la chaire de Vérité", cet EXORCISME TEL QU'IL FUT PROMULGUÉ, montre, ou plus précisément confirme, que **le CHRIST, LUI LE CHEF, veille sans cesse sur Son Eglise** (Matth xxviii, 20), par le Pape qui est son Vicaire. Il y a toujours TOUT ce qu'il faut, au moins pour les âmes de bonne volonté qui accueillent humblement cela même qui est donné sans le minimiser ("*Diminutæ sunt veritates a filiis hominum*", Ps XI, 2), ni l'extrapoler (comme le font ceux qui érigent tout acte d'un Pape en une loi qui oblige l'Église à perpétuité).

Léon XIII, divinement averti, avertit l'Église et la prémunit.

Paul IV avait, lui aussi, averti l'Église, par plusieurs Bulles dont "*Cum ex apostolatus*" (15 février 1559). Il faut certes, au point de vue canonique, ne pas assimiler la promulgation d'une Bulle et celle d'un Exorcisme. Mais, quant à la portée ecclésiale, l'abrogation (c'est-à-dire l'abrogation implicite, par non considération systématique et persistante) de "*Cum ex apostolatus*" et la mutilation de l'Exorcisme, sont deux manifestations du même processus de subversion.

Or, s'il est opportun de **dénoncer**, pour la mieux enrayer, **la subversion**, il faut d'abord reprendre conscience de l'excellence propre de ce dont il y a subversion. Le Christ-Chef veille Son Eglise, par Léon XIII, par Paul IV, par chaque (vrai) Pape. L'Église militante, collectif humain, auquel le Christ s'adresse par Son Vicaire, n'est institutionnellement contrainte d'écouter et de se soumettre, que pour ce qui ressortit à l'institution divine ; tandis que, comme personne morale, ce collectif humain est libre d'accueillir ou de refuser ce qui ressortit à l'institution ecclésiastique. L'Église militante a obrogé les Bulles de Paul IV, elle l'a payé et elle le paye en la personne du cardinal Montini. L'Église militante a mutilé l'Exorcisme de Léon XIII, elle le paye en la personne de Mgr. K. Wojtyla.

Qui a obrogé ? Qui a mutilé ? Avant de le considérer, **rendons Gloire au Christ-Chef qui triomphe par l'immanence de Sa Justice**, alors qu'Il l'eût fait, pour Son Épouse virginalement fidèle, dans la prévenance de Sa Miséricorde. Et **rendons grâce au Christ-Chef**. Oui, même et encore maintenant, **Ses membres fidèles ont tout ce qu'il faut**. Ils ont l'Exorcisme, tel qu'il fut inspiré, contre le père du mensonge "installé dans la chaire de Vérité". Ils ont maintenant, par le constat des événements, la certitude théologique de son exacte portée. Plus heureux même que leurs pères sous Saint Pie X, ils voient dans l'Exorcisme une **prophétie** ; et, qui plus est, ils la voient **accomplie**. Ils peuvent donc contempler, par et dans L'EXORCISME TEL QU'IL FUT PROMULGUÉ, l'Église elle-même s'intégrer en son Époux bien aimé, comme étant "le signe éminent de son auto-crédibilité" (Vatican I Const. "*Dei Filius de Fide catholica*", cap. 3, DS 3013).

C. La signification de la mutilation perpétrée dans le texte promulgué par Léon XIII.

La signification de l'omission est aussi **claire** pour nous maintenant que l'est celle de la prophétie. "Rien n'est caché, qui ne soit (tôt ou tard) révélé" (Math. x, 26). Dieu opère le bien, même à partir du mal. **Dieu opère que même l'erreur encoure à manifester la Vérité**. Voilà ce que, brièvement, nous allons expliciter.

Le mal est, dans un être de nature, une privation qui affecte le bien auquel cet être est, par nature, ordonné. Si on veut nuire en infligeant une privation, il faut pour y réussir, non pas user d'une violence qui provoque un réflexe d'opposition à cette frustration, mais induire le sujet à estimer excellent le "bien diminué" qu'on consent à lui laisser. Alors, il est possible que le sujet erre provisoirement sur l'estimation concrète de sa véritable fin ; et qu'il se mette ainsi progressivement dans des conditions qui lui rendent impossible de l'atteindre. Dans un tel processus, le bien véritable, celui dont on vise que la privation en arrive, c'est celui qui est diligemment **occulté**.

Pareillement, si on veut induire en erreur, il faut pour y réussir, non pas affirmer le faux, mais faire miroiter une "**vérité diminuée**" ; l'esprit, appâté, déserte sa propre et native curiosité, et croit trouver toute la Vérité dans les vestiges qui lui en sont concédés. Dans un tel processus, la totale

Vérité, celle dont on vise qu'elle ne soit pas communiquée, c'est précisément celle qui est diligemment occultée.

La **totale Vérité**, c'est en l'occurrence ce que Léon XIII, inspiré, a osé clamer : **le père du mensonge est "là où fut instituée la chaire de Vérité"**. Le signe que cela était et demeure pour ainsi dire le paroxysme de la Vérité, le signe que, "Léon XIII glorieusement régnant", le père du mensonge s'infiltrait déjà dans la chaire de Vérité, c'est qu'il a réussi à occulter ce que Léon XIII en avait révélé, avec autant de courage que d'Autorité.

"Les ténèbres n'ont pu arrêter la Lumière" (Jean I, 4). L'acte ecclésial de Léon XIII est **maintenant connu** tel qu'il fut posé. L'Exorcisme, diminué quant à la portée, par la mutilation de la prière qui en assignait la terrifiante finalité, cet **Exorcisme**, fort répandu et lui-même infesté, est enfin **exorcisé** ! C'est-à-dire que, tout simplement, il est connu et il sera récité, tel qu'il fut inspiré par L'ESPRIT DE VÉRITÉ.

L'Exorcisme exorcisé, restitué en son intrépide et native pureté, rayonnera partout la Vérité que Satan avait provisoirement réussi à occulter. La Vérité libérera l'Eglise (Jean VIII, 32). L'Exorcisme vierge, **ardemment vécu et récité**, opérera, "par l'intercession de la Vierge immaculée Mère de Dieu, de saint Michel Archange, de saint Joseph époux de Marie, des saints Apôtres Pierre et Paul et de tous les saints", que le père du mensonge soit **expulsé** du "lieu où fut institué le Siège du bienheureux Pierre et la chaire de Vérité".

En la fête de la très SAINTE TRINITÉ, dimanche 17 juin 1984.
Mgr. M. L. Guérard des Lauriers

EXORCISMUS IN SATANAM ET ANGELOS APOSTATICOS	EXORCISME CONTRE SATAN ET LES ANGES APOSTATS
Jussu Leonis XIII, Pont. Max. Editus	Édité par ordre de Léon XIII, Pape.
In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.	Au Nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.
Psalmus LXVII Exurgat Deus et dissipentur inimici ejus : et fugiant qui oderunt eum a facie ejus.	Psaume LXVII Que Dieu Se lève, et que Ses ennemis soient dispersés; et que fuient devant Sa face ceux qui le haïssent.
Sicut deficit fumus, deficiant ; sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei.	Comme se dissipe la fumée, dissipez-les ; comme la cire se fond au feu, que les pécheurs disparaissent devant Dieu.
Psalmus XXXIV Judica Domine nocentes me expugna impugnantes me. Confundantur et reveantur quærentes animam meam. Avertantur retrorsum et confundantur cogitantes mihi mala. Fiant tamquam pulvis ante faciem venti: et Angelus Domini coarctans eos.	Psaume XXIV Seigneur, jugez ceux qui me veulent du mal, trionphez de ceux qui m'assaillent. Qu'ils soient confondus et rougissent de honte ceux qui en veulent à ma vie, Qu'ils reculent et soient confondus ceux qui méditent ma perte. Qu'ils soient comme la poussière au souffle du vent, et que l'Ange du Seigneur les chasse devant lui,
Fiat via illorum tenebræ, et lubricum : et Angelus Domini persequens eos.	Que leur voie soit ténébreuse et glissante, et que l'Ange du Seigneur les poursuive.
Quoniam gratis absconderunt mihi interitum laquei sui : supervacue exprobraverunt animam meam.	Car, sans cause, ils ont caché leur filet pour ma ruine, c'est sans fondement qu'ils ont porté blâme contre moi.
Veniat illi laqueus quem ignorat ; et captio quam abscondit, apprehendat eum : et in laqueum cadat in ipsum.	Que la ruine tombe sur lui à l'improviste, que le filet qu'il a caché le saisisse ; qu'il y tombe et périsse.

Anima autem mea exsultabit in Domino: et delectabitur super salutari suo.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto,
Sicut erat in principio, et nunc et semper,
et in sæcula sæculorum. Amen.

AD S. MICHAELUM ARCHANGELUM PRECATIO

Princeps gloriosissime cœlestis militiæ, sancte Michael Archangele, defende nos in prælio et colluctatione, quæ nobis est adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiae, in cœlestibus (Ephes. VI, 12). Veni in auxilium hominum ; quos Deus creavit inexterminabiles, et ad imaginem similitudinis suæ fecit, et a tyrannide diaboli emit pretio magno (Sap. II, 23 - I Cor. VI, 20).

Præliare hodie cum beatorum angelorum exercitu prælia Domini, sicut pugnasti olim contra ducem superbiæ luciferum et angelos ejus apostaticos ; et non valuerunt, neque locus inventus est eorum amplius in cœlo. Sed projectus est draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur diabolus et satanas, qui seducit universum orbem ; et projectus est in terram, et angeli ejus cum illo missi sunt (Apoc. XII, 8-9).

En antiquus inimicus et homicida vehementer erectus est. Transfiguratus in angelum lucis, cum tota malignorum spirituum caterva, late circuit et invadit terram, ut in ea deleat nomen Dei et Christi ejus, animasque ad æterna gloriæ coronam destinatas furetur, mactet ac perdat in sempiternum interitum. Virus nequitiae suæ, tamquam flumen immundissimum, draco maleficus transfundit in homines depravatos mente et corruptos corde ; spiritum mendacii, impietatis et blasphemiae ; halitumque mortiferum luxuriæ, vitiorum omnium et iniquitatum.

Ecclesiam, Agni immaculati sponsam, vaferrimi hostes repleverunt amaritudinibus, inebriarunt absinthio ; ad omnia desiderabilia ejus, impias miserunt manus. Ubi sedes beatissimi Petri et Cathedra veritatis ad lucem gentium constituta est, ibi thronum posuerunt abominationis impietatis suæ ; ut percusso pastore, et gregem disperdere

Et mon âme exultera dans le Seigneur, elle goûtera l'allégresse dans Son salut.

Gloire soit au Père, au Fils et au Saint Esprit,
Comme il était au commencement, maintenant
et toujours et dans tous les siècles des siècles.
Ainsi soit-il.

SUPPLIQUE A SAINT MICHEL ARCHANGE

Très glorieux prince de la milice céleste, saint Michel Archange, défendez-nous dans la lutte et le combat que nous devons affronter contre les principes et les puissances qui ourdissent dans ce monde de ténèbres, contre tous les esprits pervers "qui errent dans l'atmosphère " (Eph. VI, 12). Venez en aide aux hommes que Dieu avait créés vierges de toute errance, "forgés à l'image de sa propre nature" (Sag. II, 23), et rachetés "à si grand prix"(I Cor. VI, 20) de la tyrannie exercée par le démon.

Maintenant encore, vous-même saint Michel et toute l'armée des Anges bienheureux, combattez le combat du Seigneur, tout comme antan, vous avez lutté contre Lucifer, le choryphée de la superbe, et contre ses anges apostats. "Et voici, ils ne purent vaincre, et leur lieu même ne se trouva plus dans le ciel. Et il fut précipité, le grand dragon, l'antique serpent, celui qui est appelé le diable ou Satan, le séducteur du monde entier, il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui" (Apoc. XII, 8-9)

Or, voici que cet antique ennemi, "homicide dès le principe" (Jn. VIII, 44), s'est dressé avec véhémence, "déguisé en ange de lumière" (II Cor. XI, 14), ayant pour escorte la horde des esprits pervers, c'est en tout sens qu'il parcourt la terre, et partout s'y insère : en vue d'y abolir le nom de Dieu et de Son Christ, en vue de dérober, de faire périr et de perdre dans la damnation sans fin, les âmes que devait couronner la gloire éternelle. Le dragon maléfique transfuse, dans les hommes mentalement dépravés et corrompus par le cœur, un flot d'abjection : le virus de sa malice, l'esprit de mensonge, d'impiété et de blasphème, le souffle mortel du vice, de la luxure et de l'iniquité universalisée.

L'Eglise, épouse de l'Agneau Immaculé, la voici saturée d'amertume et abreuvée de poison, par des ennemis très rusés ; ils ont porté leurs mains impies sur tout ce qu'elle désire de plus sacré. Là où fut institué le siège du bienheureux Pierre, et la chaire de la Vérité, là ils ont posé le trône de leur abomination dans l'impiété ; en sorte que le pasteur étant

valeant. Adesto, itaque, Dux invictissime, populo Dei contra irrumpentes spiritalis nequitas, et fac victoriam.

Te custodem et patronum sancta veneratur Ecclesia ; te gloriatur defensorem adversus terrestrium et inferorum nefarias potestates ; tibi tradidit Dominus animas redemptorum in superna felicitate locandas. Deprecare Deum pacis, ut conterat satanam sub pedibus nostris, ne ultra valeat captivos tenere homines, et Ecclesiae nocere. Offer nostras preces in conspectu Altissimi, ut cito anticipent nos misericordiae Domini (Ps. LXXVIII, 8), et apprehendas draconem serpentem antiquum, qui est diabolus et satanas, ac ligatus mittas in abyssum, ut non seducat amplius gentes (Apoc. xx, 3).

Hinc tuo confisi praesidio ac tutela, sacra Sanctae Matris Ecclesiae auctoritate, ad infestationes diabolicae fraudis repellendas in nomine Jesus-Christi Dei et Domini nostri fidentes et securi aggredimur.

V. Ecce Crucem Domini, fugite partes adversae.

R. Vicit leo de tribu Juda, radix David.

V. Fiat misericordia tua, Domine, super nos.

R. Quemadmodum speravimus in te.

V. Domine, exaudi orationem meam.

R. Et clamor meus ad te veniat.

V. Dominus vobiscum.

R. Et cum spiritu tuo.

Oremus.

Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, invocamus nomen sanctum tuum, et clementiam tuam supplices exposcimus : ut per intercessionem immaculatae semper Virginis Dei Genitricis Mariae, beati Michaelis Archangeli, beati Joseph ejusdem beatae Virginis Sponsi, beatorum Apostolorum Petri et Pauli et omnium sanctorum, adversus satanam, omnesque alios immundos spiritus, qui ad nocendum humano generi animasque perdendas pervagantur in mundo, nobis auxilium praestare digneris. Per eundem Christum Dominum nostrum. R. Amen.

frappé, le troupeau puisse être dispersé. O saint Michel, chef invincible, rendez-vous donc présent au peuple de Dieu qui est aux prises avec l'esprit d'iniquité, donnez-lui la victoire et faites le triompher.

La Sainte Eglise vous vénère comme étant son Gardien et son Protecteur ; elle vous rend gloire comme étant son Défenseur contre toutes les puissances nuisibles, sur terre et dans les enfers ; à vous le Seigneur a confié de conduire les âmes des rachetés dans le lieu de la suprême félicité. Priez le Dieu de la Paix qu'Il écrase Satan sous nos pieds, afin qu'il ne puisse plus, ni retenir les hommes captifs, ni nuire à l'Eglise. Offrez nos prières en présence du Très-Haut, afin que "surviennent en nous au plus vite les miséricordes du Seigneur" (Ps. LXXVIII, 8), et que vous saisissiez le dragon, l'antique serpent qui est le diable ou Satan, et que, lié dans l'abîme, il ne séduise plus les nations" (Apoc. xx, 3)

Ainsi nous fiant à votre protection et à votre patronage, de par l'autorité sacrée de notre mère la Sainte Eglise, c'est en toute confiance que nous entreprenons de refouler, au nom de Jésus-Christ, notre Dieu et Seigneur, les infestations de l'astuce diabolique.

V. Voici la Croix du Seigneur, fuyez, puissances ennemies.

R. Il a vaincu le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David.

V. Que votre miséricorde, Seigneur, soit sur nous.

R. Selon la mesure même où nous espérons en Vous.

V. Seigneur, exaucez ma prière.

R. Et que mon cri monte jusqu'à Vous.

(Les laïcs omettent le verset et le répons suivants)

V. Le Seigneur soit avec vous.

R. Et avec votre esprit.

Oraison.

Dieu et Père de Notre Seigneur Jésus Christ, nous invoquons Votre Saint Nom ; et, suppliants, nous réclamons très instamment Votre clémence, par l'intercession de la Vierge immaculée, Mère de Dieu, de saint Michel Archange, de saint Joseph, époux de Marie, des saints Apôtres Pierre et Paul et de tous les Saints, daignez nous octroyer secours contre Satan et tous les autres esprits impurs, qui parcourent le monde en vue de nuire au genre humain et de perdre les âmes.

Ainsi-soit-il.

EXORCISMUS

Exorcizamus te, omnis immunde spiritus, omnis satanica potestas, omnis incursio infernalis adversarii, omnis legio, omnis congregatio et secta diabolica, in nomine et virtute Domini nostri Jesu + Christi, eradicare et effugare a Dei Ecclesia, ab animabus ad imaginem Dei conditis ac pretioso divini Agnis sanguine redemptis + . Non ultra audeas, serpens callidissime, decipere humanum genus, Dei Ecclesiam persequi, ac Dei electos excutere et cribrare sicut triticum + .

Imperat tibi Deus altissimus +, cui in magna tua superbia te similem haberi adhuc præsumis ; qui omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire (I Tim. II, 4).

Imperat tibi Deus Pater + ;
imperat tibi Deus Filius + ;
imperat tibi Deus Spiritus Sanctus +.

Imperat tibi majestas Christi, æternum Dei Verbum caro factum + , qui pro salute generis nostri tua invidia perdit, humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem (Phil. II, 8) ; qui Ecclesiam suam edificavit supra firmam petram, et portas inferi adversus eam numquam esse prævalituras edixit, cum ea ipse permansurus omnibus diebus usque ad consummationem sæculi (Math. xxviii, 20.).

Imperat tibi sacramentum Crucis +, omniumque christianæ fidei Mysteriorum virtus +.

Imperat tibi excelsa Dei Genitrix Virgo Maria + quæ superbissimum caput tuum a primo instanti Immaculatæ suæ Conceptionis in sua humilitate contrivit.

Imperat tibi fides sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, et ceterorum Apostolorum + .

Imperat tibi Martyrum sanguis, ac pia Sanctorum et Sanctarum omnium intercessio + .

Ergo, drago maledicte et omnis legio diabolica, adjuramus te per Deum + vivum, per Deum + verum, per Deum + sanctum, per Deum qui sic dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret, ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam (Jo. III, 15) :

Cessa decipere humanas creaturas, eisque æternæ perditionis venenum propinare : desine Ecclesiæ nocere et ejus libertati laqueos injicere. Vade satana, inventor et magister omnis fallaciæ, hostis humanæ salutis. Da locum Christo, in quo

EXORCISME

Nous t'exorcisons, qui que tu sois, esprit immonde, puissance satanique, horde de l'infernal ennemi, légion démoniaque, toute assemblée et secte diabolique; au nom et par la "Vertu" (Luc. VIII, 46) de Jésus-Christ + Notre Seigneur, sois extirpé et chassé par l'Eglise de Dieu, des âmes (Math. XII, 43) créées à l'image de Dieu et rachetées par le précieux Sang du Divin Agneau +. Désormais, n'aies plus l'audace, perfide serpent, de tromper le genre humain, de persécuter l'Eglise de Dieu, de secouer et de "cribler comme le froment" (Luc. XXII, 31) les élus de Dieu + .

Il te le commande, le Dieu Très Haut + à qui, en ton grand orgueil, tu prétends encore être semblable, Lui qui veut que "tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la Vérité" (I Tim II, 4).

Il te le commande, Dieu le Père + .

Il te le commande, Dieu le Fils + .

Il te le commande, Dieu le Saint Esprit + .

Il te le commande, le Christ en majesté, Verbe éternel de Dieu fait chair + , qui, pour le salut de notre race, perdue par ta jalousie, "s'est humilié lui-même et s'est fait obéissant jusqu'à la mort" (Philip. II, 8), qui a édifié son Eglise, sur le "Roc" (Math. VII, 24), et promis que "les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle" (Math. XVI, 18), puisq" Il demeurera avec Elle jusqu'à la consommation des siècles" (Math. xxviii, 20).

Il te le commande, le signe sacré de la Croix + , et la vertu inhérente à tous les mystères de la foi chrétienne + .

Elle te le commande, la très auguste Mère de Dieu, la Vierge Marie + qui, dès le premier instant de son Immaculée Conception, a, par son humilité, écrasé ta tête trop orgueilleuse.

Elle te le commande la Foi des saints Apôtres Pierre et Paul et des autres Apôtres + .

Il te le commande le sang des martyrs et la pieuse intercession de tous les Saints et les Saintes + .

Ainsi donc, maudit dragon et toute légion diabolique, nous t'adjurons par le Dieu + vivant, par le Dieu + vrai, par le Dieu + Saint, par ce Dieu qui a tant aimé le monde au point de lui donner Son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle (Jean III, 15).

Cesse de tromper les humaines créatures et de leur verser le poison de la damnation éternelle. Cesse de nuire à l'Eglise et d'entraver sa liberté. Arrière Satan, inventeur et maître de toute tromperie, ennemi du salut des hommes. Cède ta place au Christ en qui tu n'as rien trouvé de tes

<p>nihil invenisti de operibus tuis ; da locum Ecclesiae uni, sanctae, catholicae, et apostolicae, quam Christus ipse acquisivit sanguine suo. Humiliare sub potenti manu Dei ; contremisce et effuge, invocato a nobis sancto et terribili nomine Jesu, quem inferi tremunt, cui Virtutes caelorum et Potestates et Dominationes subjectae sunt ; quem Cherubim et Seraphim indefessis vocibus laudant dicentes : Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth.</p> <p>V. Domine, exaudi orationem meam. R. Et clamor meus ad te veniat.</p> <p>V. Dominus vobiscum. R. Et cum spiritu tuo. Oremus.</p> <p>Deus caeli, Deus terrae, Deus Angelorum, Deus Archangelorum, Deus Patriarcharum, Deus Prophe-tarum, Deus Apostolorum, Deus Martyrum, Deus Confessorum, Deus Virginum, Deus qui potestatem habes donare vitam post mortem, requiem post laborem ; quia non est Deus praeter te, nec esse posset esse nisi tu creator omnium visibilium et invisibilium, cujus regni non erit finis : humiliter majestati gloriae tuae supplicamus, ut ab omni infernalium spirituum potestate, laqueo, deceptione et nequitia nos potenter liberare, et incolumes custodire digneris.</p> <p>Per Christum Dominum nostrum. Amen.</p> <p>V. Ab insidiis diaboli, R. Libera nos Domine. V. Ut Ecclesiam tuam segura tibi facias libertate servire ; R. Te rogamus, audi nos.</p> <p>V. Ut inimicos sanctae Ecclesiae humiliare digneris; R. Te rogamus, audi nos.</p> <p>Ne reminiscaris Domine delicta nostra, vel parentum nostrorum : neque vindictam sumas de peccatis nostris (Tob. III, 3).</p> <p>Pater noster... Et aspergatur locus aqua benedicta. MAGNIFICAT.</p>	<p>œuvres. Cède la place à l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique, que le Christ a acquise au prix de Son Sang. Incline toi sous la main puissante de Dieu, tremble et fuis à l'invocation que nous faisons du saint et redoutable Nom de ce Jésus qui fait trembler les enfers, à qui sont soumises les vertus des Cieux et les Puissances et les Dominations, que les Chérubins et les Séraphins louent dans un concert sans fin, disant : Saint, Saint, Saint est le Seigneur, Dieu des armées.</p> <p>V. Seigneur, exaucez ma prière. R. Et que mon cri s'élève jusqu'à vous. (Les laïcs omettent le verset et le répons suivants) V. Le Seigneur soit avec vous. R. Et avec votre esprit. Oraison.</p> <p>Dieu du ciel, Dieu de la terre, Dieu des Anges, Dieu des Archanges, Dieu des Patriarches, Dieu des Prophètes, Dieu des Apôtres, Dieu des Martyrs, Dieu des Confesseurs, Dieu des Vierges, Dieu qui avez le pouvoir de donner la vie après la mort, le repos après le travail, parce qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Vous, et qu'il ne peut y en avoir si ce n'est Vous, le Créateur de toutes choses visibles et invisibles, Vous dont le règne n'aura point de fin : nous supplions humblement Votre Glorieuse Majesté d'user de Sa Puissance pour nous délivrer de toute tyrannie des esprits infernaux, de leurs pièges, tromperies, méchancetés, et de nous conserver indemnes de tout mal.</p> <p>Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.</p> <p>V. Des embûches du démon. R. Délivrez-nous, Seigneur. V. Que Votre Eglise Vous serve dans la liberté, l'ordre et la paix ; R. Nous Vous en prions, écoutez-nous, Seigneur. V. Que les ennemis de Votre Sainte Eglise soient humiliés et convertis ; R. Nous Vous en supplions, Seigneur, exaucez-nous.</p> <p>Antienne Seigneur, ne Vous souvenez pas de nos fautes, ni de celles de nos parents, et ne tirez point vengeance de nos péchés ; ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il (Tob. III, 3 - Math. VI, 13).</p> <p>Notre Père... Asperger d'eau bénite les personnes présentes et les quatre coins de la salle. Remercier aussitôt des grâces obtenues en récitant le MAGNIFICAT.</p>
---	---

***Document réalisé
par les Amis du Christ Roi de France.***

***Nous soumettons
tous nos documents
aux lois du copyright chrétien :
nos documents peuvent être
librement reproduits et distribués,
avec mention de leur provenance.***

A.C.R.F.

www.a-c-r-f.com

info@a-c-r-f.com